

1. Salutations et prière

Le président Alexandre Duc ouvre la séance et salue les personnes présentes en les remerciant de s'être déplacés pour assister à cette assemblée des comptes de notre Paroisse St-Laurent Estavayer. Il salue particulièrement les prêtres présents, les membres de l'équipe pastorale, les autorités communales ainsi que les délégués à la CEC, Mme Marie-Claude Fontaine et M. Carlo Bonferroni..

Il informe que cette assemblée est enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV, naturellement, l'enregistrement sera effacé dès validation du PV. Masque obligatoire durant toute la séance, le traçage des personnes à l'entrée et la désinfection des mains font partie des mesures sanitaires actuelles. Nous avons l'autorisation de la préfecture pour cette séance.

Excusés : Les communes de Sévaz, Châtillon et Lully, Dominique Pillonel (conseiller de paroisse), Philippe Marchello, Bernadette Zimmermann, Marie-Thérèse Renout (commission financière), Christian Moullet (préparation aux baptêmes), Claude Jenny, Pierre-André Davet

Alexandre Duc passe la parole à l'abbé Lukas pour la prière.

2. Nomination des scrutateurs, lecture des tractanda et approbation

Les scrutatrices seront Sylvie Marmy et Marie-Rose Losey. Merci pour cet engagement
52 participants

Cette assemblée a été convoquée par une parution dans la FO N° 13 du 2 avril 2021, l'affichage aux piliers publics des communes concernées, l'affichage dans nos églises et la distribution d'un tous-ménages dans la totalité de la paroisse.

Il n'y a aucune remarque ni question sur le mode de convocation.

Tractanda :

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs, lecture des tractanda et approbation
3. P.V. de l'assemblée du 14 janvier 2021 et approbation
(Il ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée et figure sur le site internet de la paroisse)
4. Présentation des comptes de fonctionnement
 - a) lecture
 - b) rapport de la Commission Financière
 - c) approbation
5. Présentation des comptes d'investissements
 - a) lecture
 - b) rapport de la Commission Financière
 - c) approbation
6. Point pastoral
7. Rapport des délégués à la CEC
8. Divers

Les tractanda sont approuvés à l'unanimité. L'assemblée peut débiter

3. Approbation du procès-verbal du 14 janvier 2021

Le PV n'est pas lu mais était disponible depuis 30 minutes et figure sur le site Internet de la paroisse. Il amène 2 questions : Où sera exposé le tableau de St-Sulpice de Font qui figure dans le budget 2021 ?

Denis Rossier répond qu'après discussions, il a été décidé qu'il sera installé dans le cœur de l'église de Font, endroit qui semble le plus approprié.

Quand allez-vous enfin réparer la sono de la Collégiale ?

Alexandre répond que la sono a été changée il y a 2 mois. Nous pouvons encore la faire contrôler...

Le problème de la sono provient souvent des utilisateurs des micros.

Le PV est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Elisabeth Huber.

4. Présentation des comptes de fonctionnement 2020

a) lecture

Daniel Baudin fait la lecture des comptes

Tous les postes « Assemblée et conseil de paroisse » sont en-dessous du budget. Fautes au Covid et aux confinements, moins de séances. Le conseil de paroisse en collaboration avec la commission financière a décidé de se passer de la fiduciaire en 2020. Un contrôle par législature sera demandé à la fiduciaire. La commission financière se chargera des autres contrôles.

Au point 02, « Administration Générale », Frais de publication et annonces 2'311.90 contre 5'000.- au budget ;

« Informatique et téléphonie », léger dépassement de 1'708.06, nouvelle installation téléphonique et achat d'un ordinateur pour la gestion des clés. Le fichier était géré sur le PC personnel de M. Linder.

« Frais de réception et de rencontre » : la moitié du budget a été utilisée, Covid oblige.

Dépassement de 2'713.94 du budget « Frais de ports, envois, tél., convocations » Le budget 2021 a été corrigé lors de son établissement.

« Subventions reçues » : 65'150.-,

Fr. 4'150.- pour la réfection de la toiture de la cure de Bussy, (Biens culturels)

Fr. 39'000.- pour la Collégiale (Biens culturels)

Fr. 12'000.- pour la Collégiale (Biens culturels)

Fr. 10'000.- de l'Association des Amis de la Chapelle de Franex

L'outil de communication, notre journal « Au Large », est à nouveau en déficit. Moins d'entrées d'abonnements que prévues.

« Traitements (organiste, directeurs) » Toujours en raison du Covid, il y a eu moins de prestations. Cependant, ils ont été défrayés comme s'ils avaient dirigé les chœurs, selon les recommandations de la CEC.

« Course grands servants/ enfants de chœur » en dessous du budget, pas de course...

« Contribution à la caisse des ministères » et « Contributions à la CEC », légèrement inférieurs au budget, selon les factures nous parvenant.

Les frais de l'« Equipe Pastorale » en nette diminution 108'808.70 dépensés contre 149'500.- prévus. Toujours le Covid !

Les « Salaires des sacristains » Moins de prestations puisque moins de messes. Tout comme les directeurs, ils ont été indemnisés selon les prestations qu'ils auraient dû fournir normalement.

« Frais d'entretien des bâtiments » tous les travaux prévus n'ont pas pu être réalisés.

« Frais d'entretien des installations » Nous avons dû réparer les cloches à l'église de Murist et faire un entretien de l'orgue de la collégiale, dépassement du budget de 8'786.15.

« Assurance ECAB » : rabais de 20 % sur les primes 2020, économie de 9'681,30.

Frais divers des prêtres:

« Frais de remplacements » Nous n'avons pas eu de remplaçants ou très peu. Cependant, nous avons versé un don aux prêtres africains qui auraient dû venir l'été dernier, soit l'abbé Antoine (Togo) et le Père Albert (Rwanda).

« Frais de téléphone » Le montant des forfaits a été revu à la baisse. Lorsque ces forfaits ont été calculés, les coûts de la téléphonie étaient plus élevés. Nous avons corrigé la chose depuis le mois de juillet.

Le poste « Frais divers des prêtres » réalise une économie de Fr. 7'231.- par rapport au budget.

Les dons versés sont de 51'785.50 contre une prévision de 45'000.-. En raison du Covid, notre paroisse n'a pas pu organiser les soupes de Carême en soutien à Action de Carême. Aussi, le conseil a décidé de faire un don extraordinaire de 6'000.- non prévu. Nous réitérons notre soutien en 2021.

Il est à relever que les quêtes 2020 sont à peu près divisées par 2 par rapport aux années normales.

Finances et Impôts

Suite à une séance d'information de la CEC, nous avons décidé d'intégrer les débiteurs impôts dans les comptes, ce qui représente un supplément de 1'005'897.65. Cette recette fiscale extraordinaire ne se reproduira pas. Nous corrigeons l'exercice mais ne savons pas si, ou quand, nous toucherons ces impôts.

Il n'est donc pas envisageable ni sage de diminuer les impôts.

« Etant donné la bonne santé financière de la paroisse, n'aurait-il pas été judicieux de créer une réserve sur les débiteurs impôts ? »

Alexandre précise que nous avons procédé ainsi sur les conseils de professionnels, en accord avec la commission financière

Le président de la commission financière, Michel Losey répond que cela aurait été une possibilité, mais que nous avons fait le choix sur un système. A voir sur le temps si vraiment nous avons des pertes. A ce moment-là, on créera une réserve si c'est nécessaire.

Autres immeubles du patrimoine financier

« Salaires des concierges » des immeubles est un nouveau compte créé en 2019. Au moment de l'établissement du budget 2020, nous n'avions pas encore suffisamment de chiffres pour estimer ces salaires. Le budget 2021 a été corrigé lors de son établissement.

« Honoraires de la gérance » budget dépassé de 3'818.98. Il était sous-estimé et a été corrigé pour 2021.

Les autres postes de charges sont en-dessous des prévisions.

« Location des bâtiments » 290'000.- au budget contre 269'557.10 encaissés. Diminution en raison du fait qu'un des appartements de Nuvilly n'est plus en location depuis quelques mois. En effet, un des appartements souffrait de fortes odeurs de mazout. Un autre locataire ayant déménagé, nous avons profité d'y reloger la famille incommodée dans l'attente des travaux de rénovation de la bâtisse.

Autres postes

L'« Attribution aux réserves » concerne un don de 1'000.- que nous avons reçu avec la mention « Chapelle de Morens ».

Le conseil de paroisse, avec l'accord de la commission financière à décider de prélever des montants dans les réserves afin de financer les travaux réalisés. Le but étant de dissoudre certaines d'entre-elles.

A savoir :

Une provision de 8'200.- « Provisions pour travaux futurs Nuvilly » (Dissous)

Une réserve « Réserves fonds spéciaux Nuvilly » de 17'107.25 (Dissous)

Un « Fonds de rénovation cure Seiry de 26'000.- (dissous)

Un prélèvement de 10'500.- sur la « Réserve rénovation des cures ND des Flots »

Daniel présente ensuite le bilan qui présente un bénéfice de 1'625'024.39

b) Rapport de la commission financière par M. Michel Losey

En préambule, M. Losey informe que la commission financière a contrôlé les comptes du bénéfice curial ainsi que de l'Association « God is Love ». Il remercie M. Daniel Duc pour son excellent et intense travail. Les comptes de « God is Love » sont tenus par Gérard Dévaud. M. Losey assure que l'argent récolté a été judicieusement utilisé. Le but de ces contrôles était de pouvoir en donner décharge aux caissiers.

En ce qui concerne les comptes de la paroisse, ils présentent un bénéfice de 1'625'024.39. Comme l'a expliqué précédemment Daniel Baudin, il s'agit-là d'un bénéfice extraordinaire réalisé par le changement de pratique comptable concernant les transitoires, soit les montants des impôts concernant l'exercice 2020 et des années antérieures qui n'ont pas encore été encaissés. Ce changement de pratique a été recommandé par l'organe de révision. Sans cette manière de procéder, le bénéfice aurait été de 619'126.74. La commission financière n'a pas de remarque à faire concernant le détail des comptes et recommande à l'assemblée de les approuver et de donner décharge aux organes responsables.

c) Vote

Les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité.

5. Présentation des comptes d'investissement

a) Lecture

Quelques rénovations étaient prévues à la Collégiale en 2020. Sur le budget de 50'000.-, seuls 1'232.85 ont été utilisés, le solde est reporté sur 2021.

NDF, un montant de 21'884,40 restait au budget pour le projet d'étude pour les travaux de rénovation de l'église de Rueyres. 4'520.- ont été utilisés en 2020.

14'862.60 ont été utilisés pour les travaux de consolidation du sol, sur 75'000.- prévus, le solde est reporté.

Etude bâtiment cure et parking Forel, nous avons prévu 15'000.-. Nous avons reçu une facture de 10'500.-.

La réfection du toit de la sacristie de l'église de Nuvilly est terminée. 27'443.10 ont été dépensés sur les 30'000.- prévus.

Les 10'000.- budgetés pour l'étude de la cure de Nuvilly ont été reportés sur le budget 2021.

Sur l'enveloppe de 195'910.25 pour la rénovation de l'annexe de la cure de Seiry, 123'917.50 ont été utilisés. Le solde de 71'992.75 est reporté sur 2021.

Le budget de 15'000.- prévu pour la rénovation des bords du toit de l'église de Seiry est reporté sur 2021.

Pour l'église de Vuissens, 55'000.- étaient prévus. 47'350.- ont été employés. Le solde de 7'650.- est reporté sur 2021. Il reste à faire le relevage de l'orgue et l'électrification des cloches.

Le montant de 20'000.- prévu pour l'étude du projet de local pour les archives est reporté sur 2021.

b) Rapport de la commission financière par M. Michel Losey

La commission financière a pris connaissance des résultats du compte des investissements pour l'année 2020. Elle n'a pas de remarque particulière. Il remercie tous les membres de la commission financière pour leur engagement et leur compétence, et recommande à l'assemblée au nom de la commission financière d'approuver le compte des investissements et de donner décharge aux organes responsables.

c) Vote

Accepté à l'unanimité.

6. Point pastoral

Lukas partage un léger souci qu'il a avec les enfants de chœur. Il lui semble qu'on les a un peu délaissés. Une journée de rencontre pour les jeunes de notre paroisse a été planifiée. Une rencontre cantonale aura lieu à Fribourg le 12 juin. Avant Covid, une journée de formation par secteur était organisée. Elle aura lieu en automne prochain.

L'équipe pastorale ressent aussi le besoin d'engager un animateur jeunesse pour les événements extra-sacramentels et pour les confirmands. Des discussions sont en cours concernant le pourcentage de ce poste.

Il recommande les visites au site internet géré par Gérard Dévaud. On y trouve beaucoup d'informations.

Mireille rappelle les règles sanitaires applicables dans nos églises. Nous tenons à les respecter. C'est important pour tout le monde.

Lukas ajoute que nous ne savons pas encore si nous pourrions organiser la Fête-Dieu. Les consignes de l'évêché nous parviendront au dernier moment.

Nicole annonce la fondation d'une nouvelle association baptisée « Solidarité Broye ». Son but est de venir en aide à des broyards et des broyades paupérisés par la pandémie. Elle sera complémentaire aux associations déjà à l'œuvre comme « Les Cartons du Cœur » ou la « Conférence St-Vincent de Paul ». Nicole remercie la paroisse pour le don reçu.

Concernant les baptêmes des enfants scolarisés et des adultes, soit les catéchumènes, 2 adultes ont été baptisés ainsi que 6 enfants. Dès le mois de septembre, ce seront 8 enfants et 3 adultes qui entreront en catéchuménat.

Marianne prépare 95 enfants à la première communion. Au vu des contraintes par rapport au nombre de participants aux célébrations religieuses, l'équipe a décidé de procéder par petits groupes en multipliant le nombre de célébrations. Ainsi, 5 célébrations seront planifiées à Estavayer, 2 à Cugy, 2 à Aumont, 1 à Bussy et 3 à Murist.

Elle se sent soulagée depuis peu pour l'organisation des 4 retraites dont la première débutera demain. En effet, jusqu'à présent, les enfants des différentes classes ne pouvaient pas se rencontrer. Cette contrainte vient d'être levée.

Un voyage était proposé aux grands servants de messe en 2021. Il est repoussé à l'an prochain. Pour ce pèlerinage, les responsables avaient pensé impliquer ces jeunes en leur laissant le choix du voyage, deux étaient proposés en France et un au Togo. A la majorité, le Togo avait été choisi. En ce moment un sondage est en cours afin de savoir si ces jeunes sont toujours disponibles en 2022. Une rencontre est prévue en mai.

Alexandre remercie l'Equipe Pastorale pour son travail.

7. Rapport des délégués à la CEC

Carlo Bonferroni présente un rapport bref. En effet, lors de l'assemblée du 17 septembre dernier, il avait annoncé que les délégués devraient approuver le budget 2021. Cela a été fait. Depuis, il n'y a pas eu de nouvelle séance. Sa collègue, Marie-Claude Fontaine a un peu travaillé dans ses commissions par courriel. La prochaine séance des délégués est agendée au 12 juin prochain.

Philosophiquement, il se demande et demande à l'assemblée d'y penser : En fait, avec la pandémie il n'est plus possible de se rencontrer souvent, mais personne n'en pâtit réellement, ou alors, nous n'en avons pas conscience... N'y a-t-il pas trop de réunions inutiles en temps normal ?

Alexandre remercie nos délégués.

8. Divers

Alexandre informe les paroissiens que le conseil de paroisse est à la recherche d'un ou d'une secrétaire en remplacement de l'actuelle qui arrive en âge de la retraite. Comme elle souhaite rester au service de la paroisse, le conseil de paroisse lui a proposé de diminuer son temps de travail à 50 % en 2022 et de proposer un temps complémentaire dans le but qu'elle transmette ses

connaissances à son ou sa successeur-e. Cette démarche s'inscrit également dans l'optique de préparer la future législature.

Christian Martin : Durant cette année particulière, des solistes ont animé les messes dominicales. Sont-ils rétribués ? A la connaissance du conseil, oui, ils sont défrayés.

Père Richoz annonce le retour de Baptiste Volery, garde Suisse qui est rentré à pied depuis Rome. Son voyage a duré 36 jours. Il est arrivé à Aumont le jour de Pâques.

Vincent Lüthi continue sa mission romaine. Il se plaît dans cette situation.

Remerciement aux conseillers de paroisse pour leur engagement.

Malheureusement pas de verre de l'amitié et merci au centre des Focolari pour leur accueil

Fin de la séance à 21h35.

Président
Alexandre Duc

Secrétaire
Marie-Christine Mota